

CONCLUSION

QUI FAIT QUOI?

ACTIVITÉ : Petits groupes – exercice d'appariement

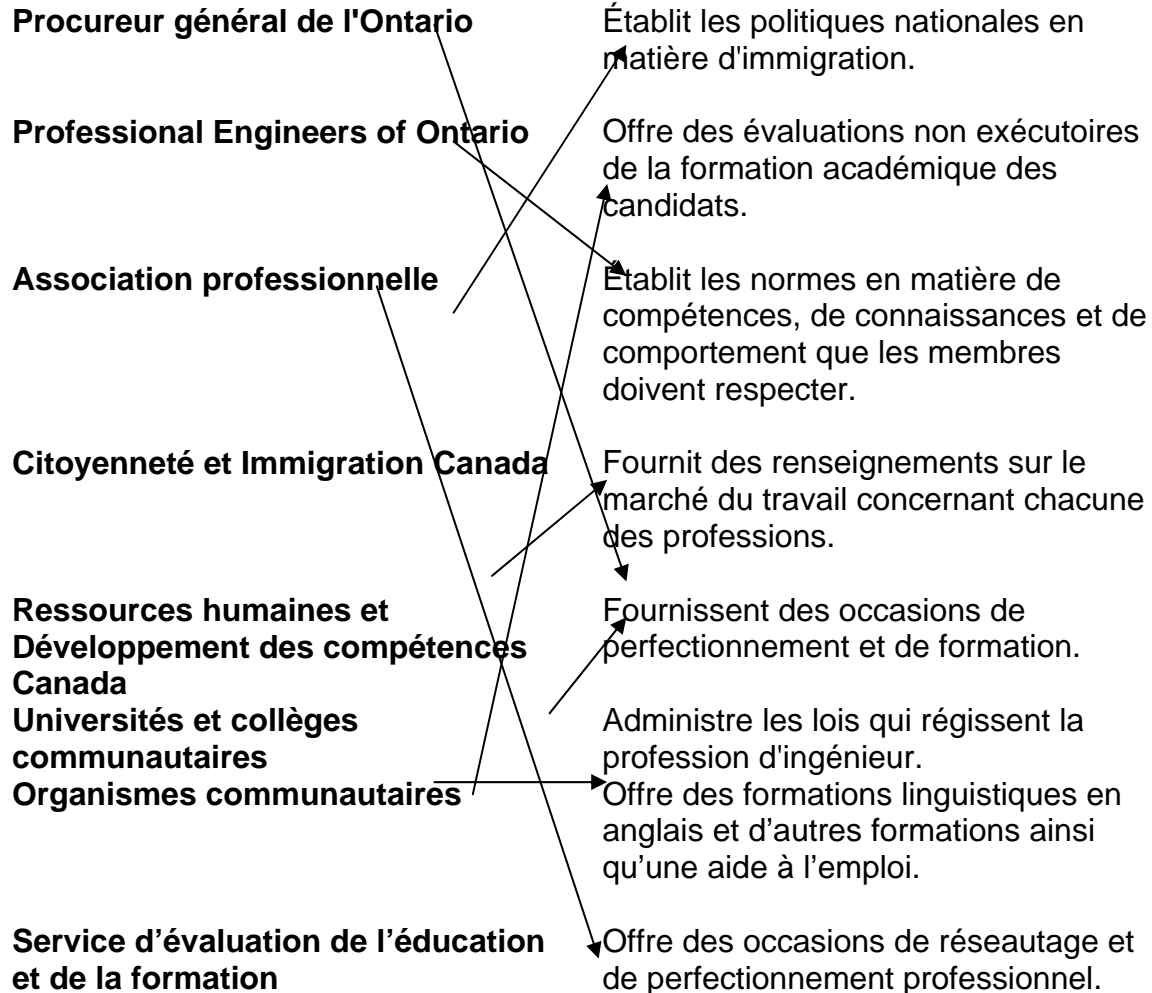
DURÉE : 40 min.

RÉSULTAT DE L'APPRENTISSAGE : Les participants comprendront les rôles et responsabilités de huit différents intervenants des professions réglementées.

DESCRIPTION :

- Divisez la classe en groupes de trois ou quatre.
- Demandez aux participants de faire l'exercice à la **page 56** de leur guide.
- Vérifiez les réponses avec l'ensemble de la classe (utilisez le corrigé fourni).

CONCLUSION : QUI FAIT QUOI



**RÉCAPITULATION :
QUI FAIT QUOI**

Maintenant, vous devrez avoir une bonne idée des rôles et des responsabilités des diverses organisations oeuvrant en génie. Tracez une ligne entre l'organisation ou l'organisme gouvernemental à gauche et les responsabilités correspondantes à droite.

Procureur général de l'Ontario	Établit des politiques nationales en matière d'immigration.
Professional Engineers of Ontario	Effectue des évaluations non exécutoires des titres de compétence.
Association professionnelle	Établit des normes de compétences, de connaissances et de comportement pour ses membres.
Citoyenneté et Immigration Canada	Fournit de l'information sur le marché du travail pour tous les métiers et toutes les professions.
Ressources humaines et Développement des compétences Canada	Fournit des possibilités de formation et de perfectionnement.
Universités et collèges communautaires	Administre les lois qui établissent les exigences touchant l'exercice de la profession d'ingénieur.
Organismes communautaires	Fournit des possibilités de formation linguistique en anglais et d'autres possibilités de formation, ainsi que du soutien à l'emploi.
Service d'éducation comparée	Fournit des possibilités de réseautage et de perfectionnement professionnel.